

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

EXTRAIT N° 29.24 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2024

Membres du Bureau Communautaire :

- En exercice : 18
- Présents : 18
- Votants : 18
- Suffrages exprimés : 18 (18 pour)
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le neuf septembre deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures trente, le Bureau Communautaire dûment convoqué le trois septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie de Sisteron (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, Président de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

Présents : ARLAUD Véronique, ARMAND Florent, D'HEILLY Alain, DUPRAT Jean-Marc, DURANCEAU Damien, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, GAY Robert, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MAGNUS Philippe, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre et TENOUX Gérard.

ORDRE DU JOUR : Marché de travaux pour la mise en place d'un contrôle d'accès sur les 7 déchetteries du territoire

Les 7 déchetteries de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch accueillent indistinctement des particuliers comme des professionnels.

Dans le but de mieux gérer ces entrées et d'optimiser la facturation de ce service, par délibération n° 51.22 du 05 décembre 2022, le bureau communautaire avait accepté le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un contrôle d'accès sur les 7 déchetteries.

Puis, par décision ENV n°34/2023 du 06 juillet 2023, le Président avait attribué le marché à l'entreprise Ingesurf (34970 Lattes). Cette dernière propose aujourd'hui d'assurer le contrôle d'accès des déchetteries par la mise en place d'un barriérage avec une boucle de détection et un système de badge, complété par une solution de gestion via un logiciel spécifique.

De ce fait, il convient de lancer le marché de travaux correspondant.

Le marché serait alloti de la manière suivante :

- Lot 1 : Terrassement, voirie et réseaux ;
- Lot 2 : Fourniture, installation et maintenance d'un système de contrôle d'accès.

Le montant estimé du marché étant de 500 000 € HT (soit 600 000 € TTC), la consultation serait lancée sous la forme d'une procédure adaptée.

Après avoir délibéré, le bureau communautaire :

- approuve le lancement du marché de travaux pour la mise en place d'un contrôle d'accès sur les 7 déchetteries du territoire tel que présenté ci-avant ;
- autorise le président ou son représentant à attribuer le marché aux entreprises ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses en application des critères énoncés dans le règlement de consultation ;

- autorise le président ou son représentant à signifier et notifier le marché aux entreprises retenues ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

Publiée le : 17 SEP. 2024

A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Florent Armand mentioned in the text above it.